

<https://www.pressegauche.org/Annonce-de-la-Protectrice-du-citoyen-d-une-enquete-dans-les-milieux-d>



**Annonce de la Protectrice du  
citoyen d'une enquête dans les  
milieux d'hébergement pour  
les personnes âgées : « Très  
bien, mais il ne faut pas  
les milieux privés  
d'hébergement » - SQEES-FTQ**

Date de mise en ligne : mardi 26 mai 2020

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 26 mai 2020 - Le Syndicat québécois des employées et employés de service, affilié à la FTQ félicite la tenue d'une enquête impartiale et indépendante à l'égard du ministère de la Santé et des Services sociaux et de certains établissements du réseau public de la santé de la part de la protectrice du citoyen. Cependant, le SQEES-FTQ est aux premières loges pour constater que plusieurs milieux de vie gérés par le privé ont et continuent d'éprouver des lacunes quant aux mesures mises en place pour assurer la santé et la sécurité des résidents et du personnel.**

« Dans le communiqué de la Protectrice du citoyen, Mme Marie Rinfret, on identifie déjà quelques problèmes dans les CHSLD, notamment un manque criant de personnel, des conditions de travail difficiles en raison de cette pénurie et un fort taux de roulement des personnes préposées aux bénéficiaires. Ce constat, on est à même de le faire dans les résidences privées pour personnes âgées, les CHSLD privés et les ressources intermédiaires. Enquêter sur le suivi insuffisant des milieux privés par le réseau public, comme le propose Mme Rinfret, n'est pas suffisant. Nous demandons à la Protectrice du citoyen d'élargir la portée de son mandat pour inclure tous les milieux d'hébergement et de soins pour personnes âgées. La lumière doit être faite sur ce qui est arrivé dans certains de ces centres qui sont aussi des foyers de contagion et où l'on déplore plusieurs décès. Ils doivent aussi être visés par une enquête impartiale et indépendante », réclame Sylvie Nelson, présidente du SQEES-FTQ.

Le SQEES-FTQ offre toute sa collaboration à Mme Rinfret et son équipe, en espérant que sa demande sera prise en compte.